

# Des bénéfices, mais pas dans nos poches !



Le montant de l'intéressement est maintenant connu : 406 euros bruts, pourtant pas de quoi se réjouir.

Petit historique depuis 2013 :

★ 2013 : 430 € bruts

★ 2014 : 330 € bruts

Intéressement : -30%

Bénéfice : -17,7%

★ 2015 : 345 € bruts  
Intéressement : +13%  
Bénéfice : +15%

★ 2016 : 406 € bruts  
Intéressement : +17 %  
Bénéfice : +23,9%

Quand les bénéfices baissent, l'intéressement diminue encore plus.

Quand les bénéfices augmentent, l'intéressement grimpe moins que les bénéfices.

Et, qui sont les dindons de la farce ? Les postier-es, qui remercient les signataires de l'accord intéressement.

Pour SUD, nous revendiquons une prime immédiate de 600 euros nets et des augmentations de salaires.

## EN GRÈVE DES LE 23 MARS !



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34  
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

